

Recherches sociographiques



Jean LAPONCE, *Loi de Babelet autres régularités des rapports entre langue et politique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 194 p.

Linda Cardinal

Volume 48, Number 3, septembre–décembre 2007

Le suicide

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018026ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018026ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Cardinal, L. (2007). Review of [Jean LAPONCE, *Loi de Babelet autres régularités des rapports entre langue et politique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 194 p.] *Recherches sociographiques*, 48(3), 216–218.
<https://doi.org/10.7202/018026ar>

respectivement chantres des zones autonomes temporaires (les TAZ, très discutées il y a quelques années) et de la démocratie moléculaire (un thème à la mode quand le cyberspace apparaissait le lieu de toutes les réinventions). Tableau suivant : Tom Liacas discutant de détournement et de brouillage médiatique, invoquant bien évidemment Debord. Quatre tableaux convenables, qui offriraient dans tous les cas beaucoup plus si les auteurs évoqués et les exemples cités (la naissance de l'Indymedia à Seattle, *Abbuster*, l'internationale situationniste, etc.) n'étaient pas si bien connus de ceux que *Médias autonomes* est susceptible d'intéresser.

La seconde salle est plus intéressante. Y sont regroupés cinq beaux petits tableaux qui exposent de manière informée des expériences bien situées. Utilisant par métonymie une écriture que l'on qualifierait de sonore, Marian Van Der Zon décrit intelligemment de l'aventure de TAR 90.7 FM, une microstation d'un (seul et unique) watt, émettant donc à peine plus de bruit que les *blogs* desquels nous entretenons Dawn Paley. Isabelle Mailloux-Beïque présente quant à elle son expérience au Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ), ainsi que celle de *L'Itinéraire*, un journal de rue montréalais vendu par une centaine de camelots. Pour leur part, Andréa Schmidt, « Le journalisme indépendant. Un outil pour développer la solidarité internationale », et Anthony Fenton, « Résister à un coup d'État. Les médias autonomes et la solidarité en Haïti », décrivent dans deux textes critiques animés d'une belle intelligence historique, deux expériences personnelles comme journalistes engagés. Andréa Schmidt a été « déléguée d'un projet de solidarité de la région de Montréal » en Iraq pendant trois mois, un an après le début de la seconde guerre du Golfe, et Anthony Fenton était chercheur et journaliste indépendant en Haïti, après le coup d'État de février 2004.

Avant la sortie, nous prenons le temps de lire les quelques notes de David Widginton. Nous y rencontrons entre autres Les Lucioles, collectif de vidéastes engagés basé à Montréal, et nous prenons envie de voir *Vol socialement acceptable* (2003) de Julien Boisvert et Stéphane Lahoud, qui « [...] suit une étudiante dans un supermarché où elle vole de la nourriture chère pour un souper de Noël qu'elle prépare pour sa mère et la copine de sa mère ». Quittant l'exposition, nous ne pouvons dire avec plus de certitude, d'autorité ou de référents savants, ce qu'est cette chose appelée médias autonomes, mais nous en savons plus sur ce qui se passe en marge des médias de masse. Une belle, petite, exposition.

André C. DRAINVILLE

Département de sociologie,
Université Laval.

Jean LAPONCE, *Loi de Babel et autres régularités des rapports entre langue et politique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 194 p.

Dans cet ouvrage synthèse de plusieurs de ses travaux antérieurs, Jean Laponce propose une théorie des rapports entre langue et politique fondée sur sept lois : de Babel, de Pentecôte, de Rousseau, de l'amour qui tue, du marché, de

Lyautey, de Michels. L'ouvrage est divisé en huit chapitres. Le premier présente la loi de Babel. Celle-ci stipule que le plurilinguisme et la dispersion géographique ont été, dans la Bible, compris comme un châtement et que l'unilinguisme et la vie en vase clos seraient la norme. Selon Laponce, la Babel biblique constitue « la première formulation de la plus importante des lois qui régissent les rapports entre langues en contact » (p. 5). Par ailleurs, à l'ère de la mondialisation et des migrations, les sociétés ne vivent plus en vase clos et les langues sont dorénavant en contact entre elles sauf qu'elles s'influencent les unes les autres. Nous sommes en présence d'un effet Babel nouveau genre.

Le deuxième chapitre poursuit la métaphore biblique et porte sur la loi de Pentecôte en référence à la rencontre des fils des hommes à ces langues diverses qui furent chassés de Babel. Ceux-ci ont dorénavant deux langues car ils se comprennent entre eux en plus de parler leur propre langue. Ainsi, Laponce en profite pour inviter à réfléchir sur le degré de coexistence ou de bilinguisme souhaitable dans une société donnée. Il considère qu'il existe un effet Pentecôte favorable au bilinguisme par rapport à un effet Babel plus destructeur des langues. Il considère toutefois que nous devons éviter tout bilinguisme concurrentiel et faire plutôt place à la collaboration entre les langues notamment en acceptant la spécialisation des fonctions mais en garantissant une zone de confort ou des espaces d'unilinguisme aux locuteurs des langues minoritaires.

Dans le troisième chapitre, Laponce délaisse la métaphore religieuse et propose la loi de Rousseau, en rapport au philosophe Jean-Jacques Rousseau et à son intérêt pour l'école et l'éducation dans le maintien et la transmission de la culture. Le quatrième chapitre porte sur la loi de l'amour qui tue ou sur « la loi Laponce » car la métaphore amoureuse pour parler des rapports entre les langues au sein de la famille lui revient. Cette loi sert à évaluer les effets de l'exogamie sur la transmission ou l'élimination des langues. De façon plus générale, c'est la compréhension de l'incidence de l'environnement sur la transmission linguistique et culturelle qui préoccupe notre auteur.

Le cinquième chapitre, sur la loi du marché, fait état du débat sur la valeur marchande des langues. Comment mesurer les avantages et les bénéfices de l'apprentissage d'une langue seconde par rapport à celui de la langue maternelle ? Le sixième chapitre porte sur la loi de Lyautey en référence au maréchal qui déclara qu'une langue était un dialecte avec une armée et une marine. Cette boutade, Laponce l'a érigée en loi pour signifier que « plus l'autorité publique sera puissante, plus puissante sera sa langue » (p. 113). En outre, l'auteur se demande si les États-Unis et l'Angleterre auraient autant de liens s'ils n'avaient pas une même langue commune, l'anglais. Nous sommes, avec la loi du marché, dans le registre de la hiérarchie sociale et politique des langues, un thème également exploré dans le septième chapitre consacré à la loi de Michels. L'auteur y étudie notamment la question de la régularité des rapports hiérarchiques entre les langues et l'asymétrie du bilinguisme. Il explique notamment que les anglophones font très peu les frais du bilinguisme, un problème qui pose des enjeux de justice et oblige à trouver des remèdes pour compenser les coûts supplémentaires aux locuteurs des langues non dominantes. Laponce veut aussi tirer le meilleur des partis de cette situation et reconnaît

l'intérêt, pour les minoritaires, d'apprendre plusieurs *lingua franca* afin de chercher à se rendre indispensables sur les plaques tournantes des réseaux de communication. Enfin, dans le dernier chapitre du livre, l'auteur utilise les métaphores de la langue gauchère et de la langue droitrière afin de symboliser les différences de pouvoir entre les minorités et les majorités linguistiques notamment au plan de la construction du soi. Les minoritaires n'ont pas du tout le même rapport à la langue que les majoritaires.

En conclusion, Laponce rappelle qu'il faut prendre au sérieux l'effet Babel car la tendance est à l'élimination des langues plus qu'à leur invention. Par contre, il conclut sur une note optimiste en soulignant que l'unilinguisme babélien n'est plus envisageable, et ce, malgré la force de l'anglais car trop de langues s'opposent entre elles. *Loi de Babel*, comme l'a souhaité son auteur, constitue une excellente introduction à l'étude des rapports entre la langue et la politique. Une idée traverse l'ensemble du livre : les langues doivent être concentrées territorialement pour survivre. La force de l'ouvrage est qu'il comprend aussi une démarche comparative et statistique qui lui permet de faire des rapprochements entre les pays ou encore de les opposer et de citer un nombre important d'études et de les commenter. L'auteur avoue sa préférence pour les politiques territoriales comme en Belgique, en Suisse ou encore au Québec. Par contre, il reconnaît, comme dans le cas de la Catalogne, qu'une politique qui combine des éléments de territorialité et de bilinguisme peut aussi être raisonnable en raison de la forte présence des locuteurs de castillan. En somme, l'approche de Laponce sert à reconnaître qu'il serait vain de constamment lutter contre la territorialisation des langues mais, bien au contraire, qu'il faut partir d'un tel principe et l'utiliser de façon efficace afin de protéger les langues menacées et favoriser la collaboration entre les langues. Une bonne politique linguistique, en conséquence, devra tenir compte de ce phénomène incontournable et toujours viser le plus possible à renforcer la concentration des langues sur leur territoire. Il est également clair pour Laponce qu'un État qui se fait le champion des langues contribuera davantage à leur espérance de vie que celui qui prônera le libre marché linguistique. Bref, *Loi de Babel* est un ouvrage terriblement d'actualité.

Linda CARDINAL

*Institut d'études politiques,
Université d'Ottawa.*

Marcel TRUDEL, *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec, tome III*, Montréal, Hurtubise HMH, 2006, 208 p. (Cahiers du Québec.)

À elle seule, la publication de ce livre est une belle leçon de persévérance. Continuer de livrer, à l'âge de 90 ans, des écrits instructifs et, parfois, franchement divertissants, c'est bien servir ses lecteurs. Marcel Trudel est un de ces historiens d'exception qui, comme Benjamin Sulte ou Lionel Groulx à une autre époque, profitaient de la retraite institutionnelle pour continuer de diffuser leur savoir. Comme avec les deux tomes précédents de *Mythes et réalités...*, le public visé par Trudel est celui des amateurs d'histoire. En effet, les spécialistes et les étudiants universitaires ne trouveront ici aucune interprétation neuve, et très peu de